



00097

Mairie du 1<sup>er</sup> arrondissement

**DELIBERATION DU CONSEIL  
D'ARRONDISSEMENT DU  
7 NOVEMBRE 2018**

*Objet : Question écrite au Maire de Lyon – travaux Quai St-Vincent*

Mesdames et Messieurs,

Le conseil territorial du 1er arrondissement est une instance de participation citoyenne qui fédère les acteurs locaux du territoire (associations, collectifs, instances participatives...).

Le conseil territorial s'inscrit dans le fonctionnement traditionnel d'un CICA (article L.2511-24 du CGCT) et se conforme aux dispositions fixées par l'article 21 du règlement du conseil d'arrondissement.

Lors de sa séance du 18 octobre 2018, le conseil territorial a souhaité interroger le Maire de Lyon concernant les travaux du Quai St-Vincent.

Monsieur Jean MAISONNEUVE, membre de l'association Bourgneuf Saint-Vincent, a été désignée pour rapporter en séance du conseil d'arrondissement, au nom du conseil territorial, la question suivante à l'attention du Maire de Lyon :

*« Dans un contexte où, en 2017, un courrier de Pierre Abadie, vice-président de la Métropole, annonçait le réaménagement du Quai Saint-Vincent en 2019, et pour autant que ces travaux soient toujours à l'ordre du jour, une réunion d'information est-elle prévue sur le sujet et à quelle échéance ? »*

Je vous demande de bien vouloir délibérer de la saisine du conseil territorial et vous prononcer sur sa transmission au Maire de Lyon, sous la forme d'une question écrite du conseil d'arrondissement.

**Lyon, le 07 Novembre 2018  
Le Maire du 1er arrondissement  
Nathalie PERRIN-GILBERT**